RIF: la répression de 1958-59. Contexte et enjeux politiques

Khalid Bouyaala

▶ **To cite this version:**

Khalid Bouyaala. RIF: la répression de 1958-59. Contexte et enjeux politiques. Encyclopédie Berbère, 2017. hal-03527488

HAL Id: hal-03527488
https://hal.science/hal-03527488

Submitted on 15 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rif : la répression de 1958-59. Contexte et enjeux politiques

En octobre 1958, un mouvement de contestation gagna le Rif, expression du profond mécontentement de la population vis-à-vis de la politique des autorités marocaines. La révolte fut sauvagement réprimée par les Forces Armées Royales. Le bilan s'est élevé à plusieurs milliers de morts.

En berbère rifain cette période de répression a plusieurs appellations, dont les plus connues sont :

– *Asegg*^{w}*as iqebbaren* : "L'année des casques" ou "les soldats aux casques". Les Forces Armées Royale venaient juste d'être créées par le Maroc, c'était probablement la première-fois que les civils rifains ont eu affaire à cette armée.

– *Asegg*^{w}*as n tfaḍist* : "L'année du lentisque" ; plusieurs hypothèses explicatives sont possibles, parmi lesquelles : les Rifains sortaient de leurs maisons pour se cacher dans le maquis de lentisque ; ou bien, les combattants rifains, pour annoncer la guerre, utilisaient le lentisque pour allumer des feux sur les collines ; ou, plus probablement, ce sont les soldats du Makhzen qui utilisaient le lentisque pour mettre le feu aux maisons.

Pour comprendre ces événements, il convient de les resituer dans leur contexte global, politique, économique et social. On abordera en premier lieu la situation économique dans le Rif au lendemain de l'indépendance. On identifiera ensuite les différents acteurs politiques et militaires et les enjeux politiques de chacun : la monarchie, le parti de l'Istiqlal, l'Armée de Libération et le rôle de la France. Enfin, on abordera les raisons, les manipulations et les conséquences de la révolte rifaine.

Situation économique et sociale dans le Rif après l'indépendance

Le Rif est une région aux conditions de vie très rudes, marquée par un fort décalage entre les ressources agricoles existantes et une forte densité de population ; l'irrégularité des pluies entraînant des famines fréquentes. Contrairement au reste du Maroc, cette region (avec celles du sud, à partir d'Ifni et au-delà) avait la particularité de n'avoir jamais été administrée par la France ; l'Espagne n'avait quasiment rien apporté au Rif en terme de développement. Il n'y avait, par exemple, aucune route asphaltée sauf celle qui reliait Tanger à la zone sous protectorat français. Les Rifains étaient souvent condamnés à l'émigration pour trouver des ressources d'appoints et éviter les famines.

Au lendemain de l'indépendance, le pouvoir central de Rabat n'avait pas pris en compte ces particularités fortes ; au contraire, il choisit une politique nationaliste fondée sur le centralisme étatique et l'idéologie arabo-musulmane : ses représentants se sont lancés dans des projets comme la route dite de "l'unité", ils ne parlaient pas le berbère, l'élite rifaine fut complètement écartée, la monnaie espagnole avec laquelle se faisaient les échanges commerciaux entre Melilla et le Rif, fut retirée, et l'administration marocaine réglementa rigoureusement l'activité pastorale. On ajoutera à cela, un comportement arrogant et assimilateur que le Maroc développait dans tous les domaines – par ex., l'arabe et le français furent imposés dans les rares écoles de la région.

De plus, la guerre d'Algérie empêchait les travailleurs saisonniers rifains d'aller travailler dans les exploitations agricoles françaises voisines, ce qui privait le Rif de revenus importants. La sècheresse qui avait perduré pendant deux années, avait rendu les conditions de vie encore plus difficiles.

Tous ces facteurs vont générer une crise économique très grave.

Le Rif dans la politique marocaine au lendemain de l'indépendance

C'est à Aix-les-Bains, en août 1955, que les pourparlers franco-marocains se sont déroulés ; ils ouvraient le processus de négociation qui conduisit à l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956. Le Maroc était représenté par deux partis politiques : l'Istiqlal, dirigé par Allal El Fassi était hégémonique et prétendait imposer sa politique à tous les acteurs y compris la monarchie ; le parti Démocratique de l'Indépendance (*Al-šûra*[1] *wa al-istiqlâl*) dirigé par Hassan El Ouazzani s'opposait vaille que vaille à cette hégémonie et n'était pas épargné par son rival. Ainsi, le Maroc de la période 1956-1960 est traversé par une vive compétition politique dont l'enjeu était le contrôle de l'appareil d'État.

L'Armée de Libération

Le 2 octobre 1955, la branche de l'Armée de Libération installée dans le Rif (ALR) dont le dirigeant connu est Abbas Messadi commença ces attaques contre les avant-postes français d'Aknoul, de Boured et de Tizi Wesli dans le sud du Rif. Au début, Mohamed V, entouré des dirigeants citadins de l'Istiqlal, ont utilisé cette armée comme moyen de pression dans les négociations pour obtenir un départ de la France dans des conditions avantageuses. Plus tard, cette armée devint une menace pour les trois protagonistes – le roi, l'Istiqlal et la France.

Une menace dont André-Louis Dubois, Haut-commissaire français, veut se débarrasser ; trois jours après l'indépendance du Maroc, il déclare à la presse que les armes, dans tout le Maroc, doivent être restituées au gouvernement :

« La sécurité [..], est désormais le problème numéro un. Pour le résoudre, c'est une affaire d'autorité. Nous devons contribuer loyalement à la donner au gouvernement marocain. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il faille multiplier le nombre de policiers. Les aspects politiques du problème ne doivent pas, en effet, être oubliés. Si toutes les difficultés auxquelles nous devons faire face étaient exclusivement marocaines, il n'y aurait pas lieu d'être pessimistes. Il y a des interférences étrangères avec lesquelles nous devons compter. » (Dalle 2004, p. 37).

Ce représentant de la France explique ensuite à ses invités de la presse internationale et locale, dans le patio de la Maison de France à Rabat, que les Rifains disposent de deux mille cinq cents fusils. Dans cette partie du Maroc traditionnellement frondeuse, on est d'autant moins disposé à déposer les armes qu'Abdelkrim (président de la République du Rif : 1921-1926) a fait savoir qu'il était opposé aux accords d'Aix-les-Bains. En voisin solidaire du combat algérien, Abdelkrim, dont une partie des combattants s'était repliée en Algérie dans les années vingt, estimait en effet que la guerre devait se poursuivre dans tout le Maghreb, aussi longtemps que le colonialisme n'aurait pas été éradiqué (Dalle 2004).

Effectivement, les armes dont parle André-Louis Dubois étaient entre les mains de l'Armée de Libération dans le Rif et elles devaient être acheminées vers l'Algérie. On comprend à travers cette déclaration, les craintes de la France de voir l'ALR poursuivre la guerre en Algérie.

Mohamed V, pour assurer sa souveraineté et apaiser les inquiétudes de l'ex-puissance coloniale, déclare dans son discours du 8 mars 1956 :

« … c'est à nous [les Marocains] qu'incombe désormais la responsabilité du maintien de l'ordre au Maroc. Notre gouvernement aura pour devoir d'assurer la sécurité et de protéger les biens de tous les habitants de ce pays. Quelles que soient leur origine et leur confession […] quant à nos liens avec la France, ils seront fondés sur l'égalité de deux nations libres et indépendantes et sur le respect de leur souveraineté et de leurs intérêts respectifs. »

---

[1] Ce terme signifie littéralement 'concertation' et non 'démocratie'. Il est emprunté au Coran : *wa 'amru-hum shûrâ bayna-hum* = "leurs affaires sont objet de concertation entre eux".

Quant à l'Istiqlal, il n'avait aucun contrôle ou influence décisive sur la résistance armée même si Fqih Basri, membre influent du parti, était un dirigeant incontesté de l'Armée de libération.

Comment liquider l'Armée de Libération ?

Depuis son retour d'exil, Mohamed V évitait tout affrontement avec l'ALR ; il semble même qu'il ait essayé de s'en rapprocher pour la neutraliser et la récupérer à son profit. Quant au parti de l'Istiqlal, il recourra à la ruse et à la force pour prendre le contrôle de l'ALR. (Aarab 2001, p. 54). Ce que confirme Hassan II :

« L'objectif de Ben Berka [Secrétaire exécutif de l'Istiqlal et président du conseil national consultatif, ancêtre du parlement marocain], était d'obtenir que les 9.000 à 10.000 hommes de l'Armée de Libération se soumettent à l'emprise d'un parti [l'Istiqlal] qui serait devenu le parti unique. Cet épisode a abouti à l'enlèvement et la liquidation d'un des chefs de l'Armée de Libération, du nom d'Abbas Messadi. » (Hassan II 1994, p. 55).

Pour obtenir la dissolution de l'ALR, Mohamed V entreprit de convaincre ses membres que le Maroc étant libre, la France n'étant plus présente sur le territoire national, la solidarité vis-à-vis des résistants algériens devait prendre la forme d'un simple soutien. Ainsi trois alternatives sont présentées aux combattants de l'ALR : s'engager dans les Forces Armées Royales dont le chef était le prince héritier, rejoindre la résistance algérienne ou aller libérer le Sud (interview de Lafqih Al-Basri, journal *As-sâhifa*, n° 10, du 4-10 janvier 2002).

Mohand Sellam Amezyan, le chef du mouvement rifain de 1958-59, résume la situation dans son *Mémoire d'un combattant* comme suit :

« La réalité est que les partis politiques au Maroc et en Tunisie ont trahi l'esprit du Comité de Libération du Maghreb. La France a réglé ses affaires avec l'Istiqlal et en Tunisie avec Bourguiba pour se consacrer aux Algériens. C'est pour cela qu'Abdelkrim les détestait tous. C'est pour cette raison que les Istiqlaliens se sont consacrés immédiatement après l'Indépendance à éliminer tous ceux qui constituaient un danger pour eux, à commencer par l'Armée de Libération ».

Le Mouvement populaire de Mahjoubi Aherdane et du D^r^ Khatib

Dans le cadre de la lutte pour le contrôle du pouvoir engagée entre le trône et l'Istiqlal, Mohamed V suscita un parti rural pour faire barrage au parti hégémonique de la bourgeoisie urbaine (l'Istiqlal), qui avait la prétention de monopoliser le champ politique et, qui depuis toujours, s'identifiait au makhzen (Perrault 1990, p. 39). Le Mouvement populaire fut donc créé par Mahjoubi Aherdane, un des premiers signataires de l'appel à l'indépendance, et Khatib, un des animateurs de la résistance armée, avec pour principal slogan : « Nous n'avons pas combattu pour perdre notre liberté ». « A l'instigation du Palais, quelques bureaux de l'Istiqlal furent fermés tandis qu'on molestait plusieurs de ses représentants. » (Perrault, *ibid.*.)

Le 2 octobre 1958, pour le troisième anniversaire du déclenchement des combats de l'ALR et deux ans après l'assassinat d'Abbas Messadi[3] par l'Istiqlal. Aherdane et Khatib

[3] « Je possède un document écrit par un certain Dahbi, responsable de l'Armée de Libération, dans lequel il décrit les derniers moments d'Abbas Lamsaidi, le célèbre combattant. Le document prétend que Fkih Basri et Ben Barka sont venus lui rendre visite à son siège à Taounate. Un désaccord entre les hommes a eu lieu. Abbas les a quittés pour se rendre à Fès. Peu après, il est retrouvé mort. D'après ce document, Basri et Ben Barka étaient directement mêlés à cet assassinat. » question posée par M. Aarab à Mohand Sellam Amezyane (Aarab M., 2001, p.187). [Traduit de l'arabe par H. Amouch et publié dans le journal Le monde Amazigh n°24 du 5 juillet 2002.]

voulurent transférer sa dépouille de Fès, où il était enterré, chez lui dans le Rif. Ce qui fut fait à Ajdir (dans la tribu des Igeznnayen dans le sud du Rif). Une violente manifestation anti-Istiqlal accompagna la cérémonie et la police tira sur la foule (Perrault 1990, p. 39). Les deux chefs du Mouvement populaire, toujours non autorisé, sont arrêtés et emprisonnés. Des chefs rifains prennent le maquis et les attentats contre des membres de l'Istiqlal se multiplient. Les forces de l'ordre marocaines interviennent alors et une première confrontation sanglante a lieu.

Le Rif se révolte

Naissance d'un mouvement rifain

Après deux ans d'emprisonnement, en raison de ses rapports dénonçant les crimes de l'Istiqlal dans le Rif, et deux semaines après sa libération, Mohand Sellam Amezyane (appelé *mmi-s n Rḥaj Sellam Amezyan* dans le Rif) décrit la situation dans le Rif en octobre 1958 :

« …Je suis donc rentré au Rif après deux ans d'absence. […] Le Rif était mis sous l'état de siège. Des lois terribles y régnaient. Un jour de marché, je me suis rendu à Larbaa Taourirt […] Partout on racontait des crimes horribles commis par l'Istiqlal au Rif. Une semaine plus tard, je me suis rendu au même marché. En route, une foule m'arrêta. On hurlait, on pleurait, on se plaignait de la situation et on me priait de les aider à trouver une solution. Les gens étaient clairement révoltés contre l'Istiqlal. Ils en avaient assez… » (Mohand Sellam Amezyane, *op.cit.*).

N'ayant pas d'armes, Mohand Sellam Amezyane considérait l'affrontement direct avec le pouvoir de l'Istiqlal comme suicidaire. Il tenta de calmer les populations.

Avec son oncle Mezyane, Rachid Al-Khattabi (le fils d'Abdelkrim) et d'anciens combattants d'Abdelkrim, ils publient leur charte révolutionnaire du 7 octobre 1958, dans laquelle ils expriment leurs revendications, qui comprennent notamment les points suivants :

– Evacuation sans condition des troupes étrangères du pays.

– Retour d'Abdelkrim et sa famille dans le Rif.

– Dissolution de tous les partis politiques et formation d'un gouvernement d'union nationale.

– Libération de tous les détenus et prisonniers politiques.

– Dissolution du gouvernement et formation d'un gouvernement populaire.

Ils formèrent une délégation qui fut reçue par le roi Mohamed V et qui lui fit part de leur mécontentement et présenta leurs revendications. Dix-huit points (17 selon selon Mohand Sellam Amezyane) furent soumis au roi, parmi lesquelles figuraient en premier les dernières revendications de la charte (cf. *supra*).

Selon Mohand Sellam Amezyane, Mohamed V accepta certaines de leurs revendications[4].

« Du moins, il l'a fait en présence de notre délégation. Mais, Ben Barka a eu vent de l'accord du roi. Je ne sais pas exactement comment il a obtenu ces informations. Il a immédiatement rendu visite au Palais. Les Istiqlaliens ont donc réussi à influencer l'opinion du roi. Ils lui ont décrit la gravité de la situation dans le Rif. Car si les forces étrangères quittaient le nord, c'est l'anarchie qui reviendrait. » (Mohand Sellam Amezyane, *op.cit.*).

Les Rifains insurgés ordonnèrent à tous les pachas et les caïds responsables de l'Administration de quitter leurs postes et de rentrer chez eux. Le gouvernement fut surpris du

[4] Par dahir, Mohamed V restitue les biens confisqués par le Makhzen à la famille d'Abdelkrim (= une des revendications du mouvement) ; Courcelle-Labrouse & Marmie 2008, p. 347.

calme régnant dans le Rif. Calme surprenant dans un pays où il n'y avait ni police ni force de l'ordre.

Le Rif sous le feu

Il semble que le mouvement de révolte rifain ait amené le prince héritier, futur Hassan II, à prendre conscience du risque de développement d'un mouvement autonomiste. Ce dont on trouve trace plus tard ses *Mémoire* (1994) :

« il y avait dans certaines régions en plus des dissidences intellectuelles, des troubles politiques. Prenez le cas du Rif, par exemple, qui avait été sous le protectorat espagnol. Les habitants ont eu le sentiment d'être traités comme les enfants pauvres du royaume et ils n'ont pas toléré la mainmise de l'Istiqlal qui n'a pas agi avec la doigté nécessaire. Alors, un certain Sellam El Haj [Mohand Sellam Amezyane] a joué sur le sentiment tribal, et ce mot dans ma bouche n'est pas péjoratif, au contraire. Les vieux pays sont presque toujours des ensembles de tribus. »

C'est le prince héritier Hassan en personne, assisté de son fidèle Oufkir et d'un encadrement militaire français, qui écrasera le mouvement rifain. Le bilan s'élèvera à plusieurs milliers de morts. Plusieurs années plus tard, Hassan II assumera clairement sa responsabilité dans la répression en déclarant, lors des révoltes de janvier 1984 :

« Si les *awbach* ["déchets de la société"] du Nord [les Rifains] ont oublié le personnage de Hassan II, qu'ils se rappellent de Hassan le prince héritier de 1959. » (Lien internet : Discours télévisé de Hassan 2 du 22 janvier 1984 ; visité le 8 janvier 2016).

Mohamed V assumera également cette répression ; lors de son passage au Caire en 1960, à l'occasion duquel il rendit visite à Abdelkrim, celui-ci lui demanda :

« – Qu'avez-vous fait au Rif ?

– On ne se révolte pas contre son propre souverain.

Abdelkrim demande alors : Qui est ce souverain alors ?

– Ils se sont révoltés contre le roi.

– Non, ils se sont révoltés contre la présence étrangère !

– Je vous promets que toutes les forces étrangères quitteront le pays d'ici trois ans. » Extrait du témoignage de Mohand Sellam Amezyan (Aarab M. 2001, p. 205-206). [Traduit de l'arabe par H. Amouch et publié sous le titre « Mémoires d'un combattant » dans le journal Le monde Amazigh n° 24 du 5 juillet 2002.]

Quelques témoignages sur la répression de 1958-59

Lettre du 27 juillet 1960 envoyée par Abdelkrim à Mohamed Hassan El Ouazzane (Secrétaire général du Parti Démocratique de l'Indépendance)

« … Les avions furent pilotés par des Français [*Le Maroc n'avait pas encore d'aviation*], ils bombardèrent les marchés et les villages. L'armée marocaines brûla les récoltes, les maisons et d'autres biens, viola des femmes, assassina des femmes enceintes et tua le bétail. Des centaines de personnes ont été tuées et des milliers de personnes emprisonnées. Le nombre de détenus fut de 8.420 au cours de l'insurrection, dont 110 femmes, 5.431 personnes ont été libérées dont 2.664 sans procès, dont 95 femmes, ont été condamné, 323 personnes et 542 personnes furent exilées. Les autres croupissent dans des centres de détention secrets où la majorité décèdent suite à la torture. Lors de ces emprisonnements, les tortures étaient généralisées, la plupart des détenus furent amputés soit des parties génitales, d'une jambe, d'un œil ou d'une oreille... »

Cette lettre qui comporte des chiffres et détails précis prouve qu'Abdelkrim était informé par des rapports détaillés de ce qui se passait dans le pays.

Aherdane : « On ne peut pas parler de répression. Il fallait absolument rétablirl'ordre »

Questionné sur les événements du Rif, huit semaines avant que les Force armées de Moulay Hassan entament les opérations de répression à grande échelle, Aherdane répond :

« Si nous sommes indépendants, c'est grâce au Rif, car c'est de là qu'est partie l'Armée de Libération. Le Rif ne comprend pas pourquoi aujourd'hui il n'a pas de représentant au gouvernement […]. Nous avons été injuste envers le Rif. Le Rifain, qui ne défend que ses droits, ne comprend pas pourquoi le gouvernement le renvoie, le caïd le pressure, le juge le condamne et le gouvernement ne le reçoit même pas quand il vient se plaindre à Rabat. » (Dépêche AFP, 4 décembre1958).

Interrogé quarante ans plus tard par Dalle sur cette répression, Aherdane declare :

« Les événements du Rif sont nés naturellement du mécontentement populaire. Le parti de l'Istiqlal abusait tellement que les gens ont évidemment réagi. Malheureusement, il y a des gens qui ont essayé d'exploiter la révolte, et cela a évidemment mal tourné **[…].** On ne peut pas parler de répression. Il fallait absolument rétablir l'ordre » (Dalle 2004, p. 132).

Fidèle à la monarchie et protagoniste de ces évènements, Aherdane met toute la responsabilité de la crise sur le dos de l'Istiqlal.

Conclusion

Le mouvement rifain des années 1958-59 était une protestation à la fois contre la présence étrangère dans le pays, la mainmise de l'Istiqlal et la marginalisation politique et économique du Rif.

Etant dans une situation « d'associés rivaux », le trône et le parti de l'Istiqlal se livraient durant les premières années de l'indépendance une compétition permanente dont l'enjeu était le contrôle de l'appareil d'État. En 1958, la monarchie est confortée par la création du Mouvement Populaire et par les conflits internes à l'Istqlal, entre l'aile gauche républicaine et l'aile droite monarchiste. Elle admettra par la suite avoir nommé les titulaires des principaux ministères de la Défense et de l'Intérieur. Ainsi, un gouvernement formé par la gauche de l'Istiqlal devait assumer la répression d'un mouvement qui, à l'origine, avait été encouragé par le Palais contre lui. La monarchie triompha dans cette sourde bataille.

Le 12 avril 2004, le roi du Maroc Mohamed VI mit en place l'Instance *Équité et Réconciliation*, dont le but était de réconcilier le peuple marocain avec le passé récent des années de plomb du règne de Hassan II. Dans une perspective de réconciliation avec le Rif, plusieurs séances d'auditions publiques furent consacrées aux victimes de la répression de 1958-59.

Mais on notera que, depuis l'indépendance, et sous le règne de Mohamed VI, le taux d'émigration rifaine a atteint son niveau maximum et, que le Rif a disparu de la nouvelle carte du découpage territorial marocain.

BIBLIOGRAPHIE

AARAB M., 2001 – *Ar-Rîf bayna l-qasr, jayš at-taḥrir wa ḥizb al-istiqlâl*, Ikhtilaf, 2001.
AYACHE G., 1996 (1981) – *La Guerre du Rif*, Paris, L'Harmattan, 264 p. (1ère édition : 1981).
COURCELLE-LABROUSSE V., MARMIE N., 2008 – *La guerre du Rif.* Maroc, 1921-1926, Paris, Tallandier, 364 p.
DALLE I., 2004 – *Les trois rois*, Paris, Fayard.
HASSAN II, 1994 – *Mémoire d'un roi* (entretien avec Éric Laurent), Plon.
LEVEAU R., 1985 – *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de la FNSP.
MONJIB M., 1992 – *la Monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*. De l'indépendance à l'état d'exception, Paris, L'Harmattan, Paris.

PERRAULT G., 1990 – *Notre ami le roi*, Paris, Gallimard.
WATERBURY J., 1995 – *Le commandeur des croyants*, Paris, PUF.
ZAHID M., 2005 – *Întîfâḍât ar-rif (1958-1959) d-dâkîrâ wa t-tarix. qîrâ'a fi fûṣul bâ'ḍ l-'întîfâḍat s-siyasîyâ bî-l-mâɣrîb l-mûstâqîll*, (mémoire de licence, Baghdad Bouhassoun, dir.), Université Mohamed I, Oujda, 2005-5006.

Journaux :

Le monde amazigh, n°24 du 5juillet 2002.
As-sâhifa, n° 10, du 4-10 janvier 2002.

Khalid BOUYAALA
[Kh. Bouyaala est étudiant de Master (S. Chaker, dir.) à l'Université d'Aix-Marseille. Ce texte a été revu par A. Bounfour et S. Chaker.]